



## EN RÉSUMÉ

Le testament est un acte par lequel une personne exprime ses dernières volontés, notamment la répartition de ses biens après son décès. Il peut être rédigé seul (testament olographe) ou devant notaire (testament authentique ou mystique). Il permet aussi d'exprimer d'autres volontés personnelles (funérailles, tuteur d'enfants, reconnaissance d'un enfant...).



## POINTS ESSENTIELS

- Être sain d'esprit, majeur (ou mineur de plus de 16 ans sous conditions) et capable.
  - Testament olographe :
- Écrit entièrement à la main, daté et signé. Il peut être conservé chez soi ou confié à un notaire pour inscription au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés.
  - Testament authentique :
- Dicté à un notaire en présence de deux témoins ou d'un second notaire. Signature obligatoire de toutes les parties. Conservation automatique par le notaire.
  - Testament mystique :
- Testament remis au notaire dans une enveloppe fermée, en présence de deux témoins. Forme utilisée en raison de sa complexité.
- Les héritiers réservataires (enfants, conjoint) ne peuvent être exclus. Seule la part libre (quotité disponible) peut être attribuée librement.
- Le testateur peut modifier ou annuler son testament à tout moment. Les héritiers peuvent le contester après le décès, notamment pour vice de forme, incapacité ou absence de consentement.



## L'AVIS DE VOTRE NOTAIRE

Le testament est un outil essentiel pour organiser la transmission de votre patrimoine et faire respecter vos volontés.

Même si la rédaction d'un testament olographe est simple, il est fortement recommandé de consulter un notaire pour éviter toute ambiguïté, garantir la validité juridique du document et assurer sa conservation au FCDDV.

Le notaire vous conseillera sur la meilleure stratégie successorale, en tenant compte de votre situation familiale, de vos biens, et des règles de la réserve héréditaire.

**Pour plus d'informations, contactez votre notaire :**

Accueil SECLIN  
35 Boulevard Joseph Hentgès  
Tél : 03 20 16 00 80

Accueil LILLE  
19 Avenue Le Corbusier  
Tél : 03 20 16 00 90

Accueil LYON  
5 rue Duviard  
Tél : 04 26 31 69 58

Mail : [accueil.59043@lembrez.notaires.fr](mailto:accueil.59043@lembrez.notaires.fr)

Mail : [accueil.59309@lembrez.notaires.fr](mailto:accueil.59309@lembrez.notaires.fr)

Mail : [simon.thiriat@lembrez.notaires.fr](mailto:simon.thiriat@lembrez.notaires.fr)